

---

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION**

---

**5 février 2013**

---

**Atelier Prévention n°1**

---

**Maître d'Ouvrage**

---

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOZERE  
Service Agriculture Environnement  
48 000 Mende  
Tél. : 04 66 65 71 06**

---

**INDDIGO  
11 rue Montgrand 13 001 MARSEILLE  
Tél. : 04 95 31 09 00 - Fax : 04 95 31 09 09**

Rédacteur :	Sandrine ROSSET
Relecture :	Isabelle MARQUIS
Diffusion :	Par courrier électronique
Nb pages (celle-ci incluse)	5

<b>Organisme</b>	<b>Représentant</b>	<b>Sous-groupe</b>	<b>Adresse de diffusion</b>
CG 48	Pierre Hugon	1	
CG48	Sandra Atge	1	
PLPD Est Lozère	Amandine Loti	1	
La Traverse	Patrice Bled	1	
Ademe	Pierre Vignaud	1	
UDAF	M. Combemale	1	
Jardinier de France	Louis Buisson	1	
CG48	Gille Charrade	2	
CCI	Emilie Gazagne	2	
SDEEE	Laurent Llinas	2	
La Traverse	André Solignac	2	
Le Triporteur	Jeanine Julien	2	
Naître et Grandir	Catherine Perret	2	
CG 48	Carine Bonnet	3	
Ademe	Christiane Chartier	3	
PLPD Sud Lozère	Marion Pouget	3	
REEL	Sandrine Cendrier	3	
Environnement 48	Olivier Dalle	3	

<b>Organisme</b>	<b>Représentant</b>	<b>Sous-groupe</b>	<b>Adresse de diffusion</b>
SICTOM Hauts Plateaux	Bernard Palpacuer	3	
Le Triporteur	Ingrid Heitz	3	
INDDIGO	Sandrine Rosset		s.rosset@inddigo.com
CONSILOM	Isabelle Marquis		i.marquis@

M Hugon ouvre la séance et remercie les participants de leur présence. Il laisse la parole aux bureaux d'études Inddigo et Consilium pour le déroulement de l'atelier.

L'atelier se déroule en 3 temps :

- 1 présentation du cadre réglementaire, de la situation actuelle et d'expériences remarquables
- 1 travail en sous-groupes
- 1 restitution des travaux des sous-groupes

Les documents présentés sont joints au présent document.

## **1. REMARQUE SUR LA PRESENTATION**

M. Buisson insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'avoir une bonne gestion du compostage domestique pour permettre une bonne qualité du compost.

Mme Loti précise qu'il est nécessaire d'avoir un apport d'un broyat (structurant) pour mener des actions de compostage partagé. Dans l'exemple du SICTOBA qui est présenté, le syndicat fournit le broyat dans les campings. Il est difficile de mettre en place une telle organisation.

M Palpacuer fait remarquer que les gravats ne sont pas mentionnés dans les apports en déchèteries.

Mme. Rosset précise que les déchets inertes seront mentionnés dans les apports en déchèteries mais que les objectifs relatifs à ces déchets seront fixés dans le Plan BTP.

M Vignaud n'est pas tout à fait d'accord avec cette affirmation car les gravats pris en charge par les EPCI dans les déchèteries ont des conséquences techniques et financières. Il est important de faire un bilan de ce qui se passe au niveau de leur collecte. Le Plan DND ne traite pas de la gestion avale des déchets inertes mais il devrait prévoir des objectifs de valorisation qui seraient repris dans le Plan BTP.

## **2. RESTITUTION DES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES**

Rappel des questions posées :

1. Sur la base de l'exposé et de votre connaissance du contexte lozérien, quels sont les déchets sur lesquels peu ou pas d'actions de prévention ont été engagées à ce jour ? Quelles sont les cibles d'acteurs correspondants ? Pourquoi selon vous, ces actions n'ont-elles pas été mises en œuvre ?
2. Sur quels types de déchets doivent porter en priorité les futures actions de prévention en Lozère ? Pourquoi ? (quels intérêts ou bénéfices ?)
3. Quel(s) objectif(s) en matière de prévention des ordures ménagères et assimilés (OMA) et des déchets ménagers et assimilés (DMA) après 2013 ?

### **Groupe n°1 – rapporteur Amandine Loti**

Question n° 1 et 2

- Apports en déchèterie

- ✓ Développer les ressourceries mais mettre en priorité le 1 pour 1 au niveau des communications pour les D3E
- ✓ Développer la réparation – (obsolescence programmée des équipements)
- ✓ Détournement de toxiques des poubelles OM
- Déchets putrescibles
  - ✓ Lutte contre le Gaspillage alimentaire en restauration collective
  - ✓ Bien acheter : quantité juste
  - ✓ Développement du Compostage collectif ou non : formation des gens à la pratique nécessaire , pratique intéressante en zone urbaine
  - ✓ Méthanisation : filière de valorisation
- Papiers
  - ✓ Bonnes pratiques (recto-verso, brouillon, ...)
  - ✓ STOP PUB
- ✓
  - Textiles sanitaires
    - Couches enfants
    - Couches adultes mais pas de solution à proposer

Mme Loti décrit l'exemple du poulailler communautaire sur Villefort. C'est une initiative privée de 8 personnes qui ont ensemble construit un poulailler. Il accueille les déchets des personnes mais également les déchets du supermarché 8 à 8 et d'un restaurant. Il permet de créer un lien social. La consommation de déchets par une poule est importante 160 kg/an. L'objectif est de développer cette expérience dans les écoles, les campings.

Autres remarques des participants :

- ✓ Développer l'économie sociale et solidaire : il ne s'agit pas forcément de développer l'économie mais de renforcer l'aspect solidaire.
- Un jardin pourrait être mis en place en plus du poulailler
- ✓ Promotion des achats locaux, circuits courts
- ✓ Avant les « eaux grasses » étaient données aux cochons, ce qui n'est plus possible aujourd'hui par soucis de traçabilité de l'alimentation animale (réglementations françaises et européennes). Le Cochon peut être nourri par déchets alimentaires de cantine mais alors pas de possibilité de vendre l'animal, sa consommation en interne étant seule possible.

### **Groupe n°2 – Rapporteur Laurent Llinas**

- Priorité aux biodéchets issus des collectivités et de la restauration
- ✓ Réduction du gaspillage alimentaire
- ✓ Agir sur la réduction de déchets de préparation de repas
- ✓ Etablir des rations par repas approprié
- ✓ Encourager la consommation locale
- ✓ Alimentation bio génère moins de déchets
- Eco-exemplarité : administration collectivité, secteur associatif

Vaisselle jetables / réutilisables en partage  
Mutualisation du lavage

- Utilisation des produits non toxiques

- Textiles sanitaires : crèches, maisons de retraites, centres médico-sociaux

Mettre en place un circuit global qui comprend la fourniture des couches lavables, la collecte des couches sales et le lavage des couches

Remarque : le changement de réglementation concernant les structures d'accueil de petite enfance impose désormais aux crèches de fournir l'intégralité du nécessaire de toilettes dont les couches.

Actuellement il n'y a pas de filière de valorisation des couches jetables (stockage). Une alternative en Lozère pourrait être les couches compostables par rapport à la filière de traitement des OM.

Dans certains pays les couches sont collectées pour approvisionner des chaufferies.

- Autres pistes :

- ✓ Mettre en place le stop pub mais s'assurer en parallèle de la diminution des quantités de prospectus fabriqués
- ✓ Développement de la tarification incitative : réduire les quantités et permettre de mieux orienter les déchets
- ✓ Achat de Produit moins générateur de déchets
  
- ✓ Remarque : il n'est pas toujours possible de maîtriser les actions de prévention comme pour acheter malin car cela nécessite qu'il y ait au niveau des zones d'achats des possibilités de conditionnements alternatifs.

### Question n° 3 : Objectif 2020/2026

- Il ne faut pas être trop ambitieux car ce sont toujours les derniers kilos qui sont les plus difficiles à atteindre. Se conformer aux objectifs réglementaires est le minimum à atteindre.
- OMA/déchèterie : il faut peut-être proposer un objectif global de réduction sans différenciation des parts OM et déchèteries car lors des mises en œuvre de tarification incitative, on constate une augmentation des apports en déchèteries en parallèle à la baisse des OMA.

### Autres remarques

M Llinas expose que la reprise 1 pour 1 n'est pas facile à mettre en œuvre on n'a pas toujours le produit usagé dans son coffre lorsqu'on en achète un nouveau. Les déchèteries ne sont pas extensibles mais elles constituent un point de collecte intéressant, et les filières nationales de collecte sont bien organisées.

### **Groupe n°3 - Rapporteur : Mme Sandrine Cendrier**

- Textiles sanitaires :

- ✓ Couches des crèches et enfants mais également de gros producteurs dans établissements de personnes âgées
- ✓ Le Lavage doit être organisé mais point de vigilance sur le bilan environnemental qui n'est pas forcément bon (étude ademe selon les températures de lavage des changes) et la pollution par les molécules des médicaments par exemple dans les eaux traitées ?

Mme Loti rapporte un test sur les couches lavables en Espagne dans des maisons de retraite :

- ✓ 30% des personnes ayant testé les changes lavables souhaitent continuer
- ✓ Freins : inconfort + manque de personnel

Collecte sélective des couches usagées et transformation en combustibles

Transformation en méthanisation

- FFOM : fraction fermentescible des ordures ménagères
- ✓ Lutte contre le Gaspillage alimentaire
- ✓ Il existe beaucoup d'expériences de compostage sur le département
- ✓ Manque de connaissance de retours d'expérience (grande distribution)
- ✓ Organisation et partenariat à mettre en place avec banque alimentaire

- Produits rechargeables, réutilisables : produits jetables

Attention éco-recharge n'est pas recyclable alors que le bidon de 2l est recyclable

M Dalle rapporte des exemples de réutilisation des éco-récharges par la fabrication de bâches . L'idéal restant la distribution en vrac avec un bidon réutilisable.

- Développement des circuits courts :

Limiter le nombre de sacs plastiques lors des achats sur les marchés

- Réemploi Réparation des encombrants
- ✓ Piste : Remise en état de meubles
- ✓ Absence de structuration départementale entre recyclerie et déchèterie
- ✓ Mettre en place des partenariats gagnant/gagnant : la collectivité évite le coût de traitement des encombrants,

**Conclusion :** Points de convergence entre les différents groupes

- Textiles sanitaires (petite enfance, maison de retraite)
- STOP PUB (action départementale ou des collectivités ?)
- Vaisselles réutilisables, manifestations propres (Gobelets réutilisables déjà mis en place )
- Réparation/ réemploi : adosser ressourcerie/déchèterie, partenariat gagnant/gagnant
- Tarification incitative
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Autres points soulevés par les participants : difficulté de faire connaître les associations, leurs actions,...les citoyens peuvent être sollicités par des appel à projet pour innover ...